

Déclinaison des suppressions d'emplois : 60 nouvelles suppressions en 2023 443 suppressions depuis 2009 !!!

Années	PLF
2009	- 16
2010	- 30
2011	- 15
2012	- 28
2013	- 21
2014	- 18
2015	- 16
2016	+ 4
2017	- 37
2018	- 13
2019	- 17
2020	- 27
2021	- 53
2022	- 96
2023	- 60
Total	- 443

15 années de massacre du service public en Haute-Garonne

Le tableau ci-contre récapitule les 443 **suppressions d'emplois subies par les Finances Publiques en Haute-Garonne depuis 2009** qui est la 1ère année de plein exercice de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

Il faudrait y ajouter les centaines de postes « non pourvus » qui sont inscrits au budget des directions, mais pas offerts aux concours et mutations. L'administration récupère ainsi une masse budgétaire qu'elle utilise ailleurs, au détriment des chômeurs qui auraient trouvé un emploi, des populations qui auraient été mieux servies et des services qui auraient moins souffert.

La DGFIP continue d'être le principal pourvoyeur des suppressions d'emplois de la fonction publique d'État, malgré l'utilité et l'efficacité dont ses services ont fait et font preuve au soutien des particuliers, des entreprises et des collectivités locales.

Enfin, la DRFiP 31 avec son « Nouveau Réseau de Proximité » est détruite, notamment par la suppression des dernières trésoreries en cette fin d'année 2022, la concentration des services et l'industrialisation ou la privatisation des missions.

Solidaires Finances Publiques 31 ne siègera pas au CSA du 10 janvier

Un CSA est convoqué le 10 janvier pour valider la localisation des suppressions d'emplois 2023 pour notre département. Ce sont cette année 60 emplois supprimés (+1 AFIPA ; +1 IP ; - 2 IDiv Hors Classe ; -7 IDiv Classe Normale ; +1A ; -27B ; 27C) qui se cumulent aux suppressions massives des années précédentes.

Cela a toujours été notre ligne de conduite : ne pas cautionner ce massacre permanent des emplois dans un organisme paritaire ou nous n'aurions rien d'autre à faire qu'entendre la direction nous dire qu'elle est désolée, qu'elle applique les ordres et qu'elle répartit comme elle le peut la pénurie. Aussi, nous ne siégerons pas au Conseil Social d'Administration qui est convoqué le 10 janvier prochain par la direction.

Une proposition d'action est lancée aux autres syndicats

Dès l'annonce de la déclinaison locale des suppressions d'emplois nous avons proposé aux autres syndicats une première réaction commune. Nous aurons une intersyndicale locale ce vendredi mais d'ores et déjà *Solidaires Finances Publiques 31* entend appeler les personnels à manifester le 10 janvier leur désaccord le plus profond devant la direction.

Et nous entendons tout autant faire le lien avec l'autre injustice du moment : la volonté du gouvernement de réformer les retraites envers et contre la majorité de la population.

850 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ANNONCÉES MAIS UNE RÉALITÉ BIEN PLUS SOMBRE !

Les responsables politiques et administratifs, depuis l'annonce du projet de finances 2023, se sont félicités du « peu » de suppressions d'emplois pour notre administration.

Or, à l'examen des documents du CTR concernant la répartition et la déclinaison de ces 850 nouvelles suppressions d'emplois, nous constatons que la réalité est tout autre.

Entre gains de productivité, redéploiements, et transferts d'emplois c'est bien la poursuite de la réduction de la dépense publique qui est à l'œuvre.

La DG ose tout...

La Direction Générale n'a qu'un seul objectif : gagner toujours et encore plus des « gains de productivité » entendez-par là faire des réformes pour supprimer des emplois

Et pour 2023, ce seront donc 2000 ETP qui seront concernés.

GAINS DE PRODUCTIVITÉ	EMPLOIS SUPPRIMÉS
Achèvement de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et suppression de la contribution à l'audiovisuel public	environ - 1 500 ETP
Recours à l'intelligence artificielle dans le contrôle fiscal	- 100 ETP
Autres gains diffus : fin du NRP, zéro cash, API management, GMBI, E-enregistrement, Foncier innovant...	- 400 ETP

Les redéploiements : moins de 900 emplois

La DG considère que certaines missions sont prioritaires et doivent être renforcées. Au lieu de créer des emplois elle prélève des emplois dans les directions locales pourtant déjà exsangues.

Les axes prioritaires définis par la DGFIP :

- accélérer la transformation numérique;
- renforcer certains métiers : la lutte contre la fraude, l'accompagnement fiscal des entreprises, le recouvrement des amendes, la publicité foncière;
- soutenir des directions dans l'exercice de certaines missions fragiles : comme le suivi des entreprises en difficultés, la fiscalité directe locale, les dépôts de fonds trésor, les domaines, l'audit et le contrôle de gestion : **300 redéploiements.**

Ainsi les redéploiements sont essentiellement tournés vers la Centrale, les services à compétences nationales, et les directions nationales spécialisées, les DISI et DIRCOFI à hauteur de **276 emplois.**

Les services relocalisés sont financés par des redéploiements entre directions pour un total de **618 emplois** avec la création de 17 services supplémentaires, mais ces redéploiements seront fait progressivement au fur et à mesure des nouveaux services localisés.

Répartition des suppressions d'emplois par catégorie

La catégorie C est une nouvelle fois la plus ciblée par les suppressions d'emplois. Elle absorbe à elle seule 70 % de ces suppressions.

S'ensuit la catégorie B avec 24,5 % puis les IDIV HC 10,6 % et IDIV CN 9 %.

Cela engendra sans aucun doute une nouvelle hausse de recrutements de contractuels sur les catégories les plus touchées.

EMPLOIS												
AGFiP	AFIP	AFIPA	IP	Idiv HC	Idiv CN	IdexHC	Idex CN	A	B	C	PLF 2023	Dont transferts et redéploiements
0	-3	48	92	-145	-134	0	1	68	-334	-955	-1362	200

Pour Solidaires Finances Publiques, cette nouvelle vague de suppressions d'emplois va aggraver la dégradation des conditions de travail des personnels et nuire encore une fois à un service public de qualité. Elle renforce la précarisation des emplois et engendre une mise en concurrence malsaine entre emplois publics statutaire et emplois contractualisés.

IL EST URGENT DE CHANGER DE CAP !